

PROJET PEDAGOGIQUE

ACCUEILS DE LOISIRS PERISCOLAIRE DU PLAN

SAINT ANDRE DE LA ROCHE

06730

ANNEE 2011-2012

SOMMAIRE

I/ INTRODUCTION

II/ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

III/ LES FONCTIONNEMENTS

IV/ LES RÔLES

RÔLE DE L'ANIMATEUR ET DU DIRECTEUR

V LES MOYENS

A/HUMAINS

B/MATERIELS

CONCLUSION

EVALUATION

I / INTRODUCTION

L'école Maternelle du Plan est très bien implantée, elle se situe en face de l'Hôtel de ville de Saint André de la Roche et d'une crèche communale. De plus nous avons des structures aux alentours qui peuvent faciliter nos différents objectifs de l'animation à savoir : un jardin, une salle de gymnastique (le Babi club), et une médiathèque.

Les accueils du matin, midi et du soir sont déclarés en accueils de loisirs agréés par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale dit « DDCS ».

Nous devons donc respecter l'encadrement des mineurs, la commune de Saint André s'engage à l'appliquer à savoir 1 animateur pour 10 enfants pour les moins de 6 ans.

Ces accueils sont également déclarés à la Caisse d'Allocations Familiales pour faciliter diverses demandes de subventions (formations animateurs, budgets périscolaires...)

Ce projet concerne l'école du Plan dans l'organisation et le fonctionnement des activités périscolaires. L'équipe d'animation met tout en œuvre pour encadrer des loisirs matin, midi et soir et assure des activités diverses pour le plaisir de l'enfant.

II / OBJECTIFS GENERAUX

Ce projet pédagogique est créé en fonction du projet Educatif du SIVOM Val de Banquière et de la Mairie de Saint André de la Roche.

Ainsi nous allons proposer des animations aux enfants par rapport aux de projets en respectant les valeurs fondamentales d'éducation et notamment celles que propose le SIVOM et la Mairie

OBJECTIS EDUCATIFS

- Développer une éducation citoyenne
- Impliquer les enfants et les jeunes à l'organisation de leur temps
- Lutter contre les exclusions et les discriminations
- Développer l'autonomie et la responsabilité
- Défendre les principes de laïcité
- Favoriser l'ouverture vers l'extérieur et éduquer à l'environnement
- Aider les enfants et les jeunes à se former sur le plan physique, intellectuel et social
- Favoriser le développement des liens sociaux

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- *Offrir une nourriture de qualité, variée en quantité suffisante, présentée avec soin*
A l'aide des feuilles de suivi SNRH nous pouvons dire si l'enfant à bien mangé ou pas
- *Permettre d'acquérir des habitudes alimentaires*
A travers les différentes phases du repas (entrée, plat, fromage, dessert)
- *Prendre le repas dans le calme*
En ayant un animateur à table avec les enfants
- *Tenir comptes des PAI (protocoles médicaux)*
- *Offrir un petit déjeuner et goûter variés et équilibrés*
- *Exiger que les enfants se lavent régulièrement et suffisamment les mains*
- *Favoriser les activités*
- Permettre des activités individuelles

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Les objectifs opérationnels sont créés afin de cibler plus précisément le champ d'action que nous allons exploiter. Ceux-ci est repris en une liste d'activités que nous pouvons mener en rapport au Projet Pédagogique.

Les domaines d'activités.

Favorable à une prise en compte globale des besoins de chaque enfant, nous proposons des activités dans différents domaines:

- Le jeu, sous ses différentes formes (jeux sportifs, jeux d'équipe, jeux de société, de construction, grands jeux...)
- Les activités d'expressions manuelles, artistiques, plastiques, dramatiques...
- Les activités physiques et sportives. (Initiations à différents jeux de ballon)
- La lecture, le conte...

- Semaines à thèmes (droits de l'enfant, semaine du goût, semaine bleue...)
- Sensibilisation au « goût » au lien « intergénérationnelle »
- Sensibilisation aux « droits de l'enfant »
- Sensibilisation à l'environnement (Développement durable)
- Préparation du Carnaval 2011
- Réalisation de Spectacle en fin d'année

Dans notre projet nous favoriserons plus ou moins :

ARTS PLASTIQUES : l'enfant pourra dans un premier temps découvrir les arts plastiques, puis acquérir la technique d'utilisation des matériaux divers. Il développera ainsi une créativité de manière individuelle et (ou) collective à travers des réalisations manuelles. Ces activités seront réalisées pour les grandes occasions

- Peinture sur différents supports, avec différents matériaux
- Constructions volumineuses (bois, cartons, papiers, récupérations..)
- Créations de costumes
- Créations de petits objets sur les différents thèmes de l'année (Noël, Carnaval, Pâques, fêtes des mères et des pères....)

EXPRESSIONS ARTISTIQUES : l'enfant pourra s'exprimer librement. Il faudra le mettre en situation d'émerveillement et de découverte à travers l'équilibre, la coordination en favorisant les déplacements à l'écoute de la musique

- Jeux chantés, chant, danse, spectacle

ACTIVITES PHYSIQUES : à travers ces activités chaque enfant consolidera la maîtrise de son corps et de ces mouvements. Le choix des activités sera diversifié. Nous devons varier les jeux physiques ce qui leur permettra d'élargir leurs connaissances. Les différentes familles devront être exploitées.

- Jeux collectifs, balle assise, l'horloge, chaise musicale et bien d'autres
- Grands jeux d'extérieur, rallye, parcours

LES TEMPS INFORMELS :

Des temps informels auront lieu deux fois par semaine à la demande des enfants (Lundi et vendredi). Ce temps permet aux enfants de se retrouver entre eux ou avec un animateur, ils dialoguent de tout et de rien du week-end fini ou à venir, mais également des futures activités qu'ils souhaiteraient faire. Ce moment est important pour eux, c'est un moment parfois de détente particulier.

LE SOUTIEN SCOLAIRE

Cette année l'éducation nationale a mis en place du soutien scolaire entre 11h30 et 12h00 soit une demi heure tous les jours pour favoriser aux enfants qui ont des difficultés de compréhension de certaines leçons de mieux y parvenir en étant moins nombreux avec l'institutrice(max 5 enfants)

III/ LE FONCTIONNEMENT

Le centre de loisirs « périscolaire » accueille les enfants de 3 à 5 ans. Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge, durant les différents temps d'accueils.

L'aménagement de l'espace

L'aménagement de la salle d'activités permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel pédagogique.

Le matériel pédagogique est mis en place pour permettre aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement lorsqu'une activité est terminée (participation des enfants au rangement du matériel).

Différents espaces sont mis en place pour faciliter les activités: espaces calmes avec livres, espaces jeux de sociétés, tables pour les activités...

Les moments-clés de la journée.

La journée est structurée afin de permettre aux enfants d'avoir des repères.

☐ L'accueil et la collation. (30 enfants maximum)

L'accueil a lieu le matin entre 7h15 et 8h20. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a la possibilité entre diverses activités: lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire...

L'animateur est disponible et à l'écoute de chaque enfant afin de permettre un accueil individualisé. Son rôle est de permettre à chacun de se "retrouver" dans le lieu.

Cela peut passer par la discussion avec un enfant, jouer avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu de société... sans oublier d'être disponible auprès des parents pour une information...

Les enfants et les animateurs se retrouvent autour de la table. Moment informel d'échanges, de dialogues, il permet au groupe de se constituer.

La collation répond aussi à un besoin physiologique. Dans certaines familles, le petit déjeuner est parfois négligé

☐ Le repas (101 enfants maximum)

Il réunit les enfants prenant leur déjeuner à l'école avec trois animateurs et 2 ASTEM par service.

La classe des plus grands (grande section) mange au centre de loisirs du Babi Club avec les Elémentaires, en raison du nombre de places limitée dans le réfectoire du Plan.

Nous voulons faire du repas un moment convivial, de calme et de détente.

La nourriture est de qualité, équilibrée et bien présentée. Chacun est invité à goûter. Nous y arrivons grâce au suivi des repas avec la SNRH

Les enfants participent au débarrassage de la table.

Nous souhaitons que le repas soit aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré...).

□ **Le goûter. (Idem accueil matin : 54 enfants maximum)**

Temps de pause dans l'après-midi, il réunit enfants et adultes dans un climat convivial.

Il permet le lien entre le temps scolaire et la fin de journée.

Les enfants ont la possibilité de faire des activités autonomes (Voir le temps d'accueil). Les animateurs restent disponibles auprès des enfants.

Les activités.

Notre conception des activités.

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'agir que l'enfant va se construire, apprendre à maîtriser son environnement.

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins et aux envies des enfants.

L'activité est une interaction entre la personne et le milieu (environnement, cadre de vie, outils et matériaux, autres enfants et adultes...)

Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une "chaîne" afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une nouvelle).

Nous favoriserons également un travail en partenariat avec le corps enseignant, soit en complémentarité, soit en continuité de certains projets

IV/ LES ROLES

A/ ROLE DE L'ANIMATEUR ET DU DIRECTEUR

Le travail d'équipe.

Composition de l'équipe.

- Un directeur titulaire du BAFD. Il a comme fonction:

L'animation de l'équipe.

La gestion financière, matérielle et administrative.

Les relations avec les différents partenaires ainsi que les instituteurs

Les relations avec les familles.

La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.

Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.

Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique et rend compte de son travail au responsable du service enfance/jeunesse de la Mairie.

- 6 animateurs /animatrices diplômés ou sans formation et de 5 ASTEM . Ils ont pour fonctions:

- L'animation des différents moments de la journée. L'accueil des enfants.

- La préparation des activités, leur mise en place, le rangement.

Ils sont garant de la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant. Ils sont garants du respect des lieux et du matériel, ainsi que de l'application des règles de vie.

Ils s'engagent à mettre en œuvre le projet pédagogique et les projets d'activités définies en équipe.

Ils participent aux réunions de préparation, d'évaluation, et de bilan.

Organisation du travail de l'équipe.

L'équipe se réunit toute les semaines (jeudis) afin:

- D'analyser son travail en référence au projet pédagogique. Elle peut amener des changements dans le fonctionnement afin de mieux répondre aux objectifs.
- De préparer les activités.
- De mettre en place des projets.
- D'échanger sur les enfants afin de mieux répondre à leurs besoins.
- Revoir le suivi alimentaire avec la rectification des repas pour le mois

Le directeur et l'ensemble des animateurs y participent. Elles sont animées par le directeur.

Ponctuellement des temps de réunion seront organisés en collaboration avec les membres de

L'équipe a à sa disposition une documentation (fichiers d'activités, revues pédagogiques, réglementation, possibilités d'activités dans les environs, textes et documents pédagogiques...) Chacun est garant de la mise à jour et du respect de ces outils de travail.

LA PARENTALITE:

Les animateurs sont en contact permanent avec les parents, à l'accueil du matin mais également à l'accueil du soir. Ils sont informés régulièrement sur les temps d'animations de leurs enfants. L'équipe doit veiller à instaurer un dialogue auprès des familles afin de pouvoir travailler en partenariat. Un site Internet est mis en place par la mairie et le SIVOM de manière à ce que les parents soient tenus informés des différentes activités et manifestations mises en place sur la commune pour leurs enfants.

Nous sollicitons également leur aide lors de différents temps (ex : préparations de spectacle, du carnaval, journées à thèmes...), et ce afin de les faire participer à la vie du centre.

V/ LES MOYENS :

A/ HUMAINS

L'école est composée de la manière suivante :

- Il y a 5 classes donc 5 instituteurs ; 2 classes en bas (petite section/petite et moyenne section) et de classes en haut (moyenne et grande section/grande section)
- Une équipe d'animation se composant de la manière suivante:
 - o 1 Directrice (BAFD)
 - o 4 Animateurs diplômés (BAFA)
 - o 2 Animateurs Sans Formation
 - o Et de 5 ATSEM
 - o
- D'un personnel de service :

Deux agents techniques assurent la mise en place de la salle de restauration, ainsi que la préparation des repas pour nos petits restaurateurs.

Ces personnes s'occupent également du nettoyage des locaux de l'établissement pour le bien être de tout le monde.

B/ MATERIELS

- o 1 salle d'évolution
- o 1 salle de restauration
- o 2 cours extérieurs
- o 1 préau
- o des toilettes
- o occasionnellement le BABI CLUB selon les besoins des enfants et animateurs

JOURNEE TYPE :

Accueil du matin : 7h15-8h20 un petit déjeuner est proposé aux enfants

Ouverture de l'école : 8h20 – 11h20 les enfants sont en classe

Déjeuner : 11h20 -13h15 repas pris dans salle de restauration (deux services)

Soutien Scolaire : 11h30 – 12h00 chaque enseignant à maximum 5 enfants

Reprise de l'école : 13h20 -16h20

Accueil du soir : 16h20-18h30 un goûter est proposé aux enfants

CONCLUSION/EVALUATION :

Au cours de l'année, les enfants devront être capables durant différents temps d'accueils :

- manger « seuls »
- se servir « seuls » les plats froids (dans un premier temps)
- rassembler leurs couverts au milieu de la table
- avoir appris à jouer avec d'autres enfants
- d'être plus Autonomes
- de partager et d'échanger avec les autres (enfants/adultes)

Tout au long de l'année, l'accompagnement des animateurs devra nécessairement, développer l'autonomie auprès des enfants accueillis.